

avril 21, 1960.

M. Cécate-Zilgien
Faculté de Droit
Dakar, Sénégal.

Cher Monsieur le Professeur Zilgien:

Je voudrais vous informer qu'il y a vingt-deux ans qu' existe dans la ville de Mexico une institution non-lucrative, qui s'occupe de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des humanités et de quelques-unes des sciences sociales. Son nom est El Colegio de México et elle est dirigée par des personnalités bien connues.

El Colegio de México, en plus de sa tâche d'enseignement et de recherche, publie, depuis treize ans, une revue de littérature et de philologie hispaniques, et une autre d'histoire, depuis près de dix ans. Maintenant elle se propose d'initier une publication trimestrielle de politique ou de relations internationales.

Il s'agit, naturellement, d'une revue destinée à donner au public de langue espagnole, c'est à dire à l'Espagne et aux dix-neuf pays de l'Amérique Latine, une notion de ses propres problèmes internationaux et de ceux qui ont les principaux pays ou régions du monde actuel. Ces problèmes ne sont pas seulement juridiques, mais aussi politiques, économiques, sociaux et culturels.

La revue aura une section initiale dédiée aux articles, d'une extension moyenne de 15 à 30 feuillets, et dans lesquels un sujet particulier sera traité, dont la connaissance pourrait avoir un intérêt international. Il y aura une section de critique de livres et une autre de documents, où seront reproduits ceux qui pourraient avoir une notable répercussion internationale.

El Colegio de México a l'intention de payer les collaborations qu'il publiera: il offre une rétribution de 40 dollars américains pour un article, et de 10 à 20 dollars pour une revue bibliographique, selon sa longueur. El Colegio ne prétend pas acquérir, par ces paiements, des droits littéraires exclusifs, c'est à dire, dans toutes les langues, mais seulement dans la langue espagnole. De cette façon les auteurs qui écrivent dans des langues autres que l'espagnole, pourront se servir des mêmes articles pour les publier dans des revues dans d'autres langues.

El Colegio de México aimerait vous inviter cordialement à lui envoyer très bientôt une collaboration, peut-être sur quelques-uns des thèmes que vous avez traités récemment dans vos cours. Il aimerait aussi que vous vous considérez comme un des ses collaborateurs permanents de la revue, de façon que vous puissiez lui envoyer,

sans invitation spéciale de sa part, des articles qui pourraient émaner de votre travail habituel, avec la certitude qu'ils seront les bienvenus et publiés dans la revue.

El Colegio de México serait aussi très reconnaissant si vous pourriez nous indiquer le nom et l'adresse des personnes de votre connaissance, que vous pensez pourraient s'intéresser à collaborer avec nous.

Avec l'espoir de recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous prions, cher Monsieur le Professeur Zilgien de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les plus distinguées.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

DCV/meh.-

Dakar-Fann, le 4 mai 1960

FACULTE DE DROIT
ET DES SCIENCES
ECONOMIQUES

Monsieur

J'ai été très sensible à votre lettre du 21 avril par laquelle vous me demandez de collaborer à la publication trimestrielle de science politique que le "Colegio de Mexico" se propose de lancer. Je ne dis pas "non" à cette offre intéressante. Cependant, pour le moment du moins, il me paraît difficile d'écrire des articles, quelle que soit l'envie que j'en éprouve. Je suis en effet accablé de travail (enseignements de droit administratif et de droit international, direction de l'Institut d'Etudes Administratives de la Faculté de Droit de Dakar et direction de l'Ecole Fédérale d'Administration du Mali) : je ne dispose donc plus des loisirs nécessaires pour rédiger des articles doctrinaux. 3

Je ne publie en ce moment que ceux que j'avais préparés avant d'être chargé des responsabilités multiples que je viens d'évoquer pour vous.

En vous remerciant encore de votre offre - que je ne refuse pas définitivement - , j'ai pu, cher Monsieur, de loin vouloir agréer les assurances de mes sentiments distingués et dévoués.

André Cocatre - Zilguelis

Faculté de Droit
DAKAR (Fann)
Sénégal

Mai 19, 1960.

M. André Cocâtre-Zilguien
Faculté de Droit
Dakar (Fann)
Sénégal

Cher Monsieur le Professeur Cocâtre:

Je vous remercie vivement de votre lettre du 4 mai, dans laquelle vous m'expliquez que les nombreux intérêts que vous avez vous empêcheront par le moment d'écrire quelque article pour être publié dans la revue sur des questions internationales que le Colegio de México se propose de publier à partir du mois de juillet prochain.

Je comprends parfaitement bien la situation, et il ne me reste que garder l'espoir de que vous ayez une meilleure opportunité dans un futur prochain.

Pendant ce temps, je voudrais vous prier beaucoup de m'indiquer si vous croyez qu'à cet Université pourraient exister possibles collaborateurs pour nous sur des problèmes économiques, sociaux, culturels ou politiques d'Afrique en général et des pays Africains qui ont obtenu ou vont obtenir bientôt leur indépendance, car ces sujets auraient un intérêt très vivant pour les lecteurs de notre revue.

Je vous prie de bien vouloir agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

DCV/meh.-

Juillet 6, 1960.

M. André Cocatre-Zilgien
Faculté de Droit
Dakar (Fann)
Snénégal

Cher ami:

Je vous ai envoyé par courrier séparé un exemplaire du numéro 1 de la revue FORO INTERNACIONAL, pour laquelle vous nous avez offert d'envoyer prochainement une collaboration.

Je voudrais être sûr que cet envoi non seulement renouvelera notre invitation, mais que l'apparence physique et le contenu de notre revue vous induiront à la considérer digne de votre collaboration.

En attendant, je vous prie de croire, cher ami, à mes sentiments les plus distingués.

Daniel Cosío Villegas

DCV/meh.-